

Centre
de services scolaire
des Trois-Lacs

Québec



RAPPORT ANNUEL



2020/21

TABLE DES MATIÈRES

3	Mot du président du conseil d'administration et de la directrice générale
4	Soutenir la persévérance et la réussite
5	Rendre notre milieu inclusif via une panoplie d'actions
6	Une année de collaboration
7	Une multitude de réalisations et de projets
8	L'innovation technologique et la sécurité au cœur de nos actions
9	Nos états financiers
10	Conseil d'administration
11	Reddition de comptes
12	Plan d'engagement vers la réussite
16	Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence dans les écoles
17	La protectrice de l'élève



Mot du président du conseil d'administration et de la directrice générale

Pour une seconde année scolaire, il est impossible de passer sous silence la pandémie de la COVID-19. Tout au long de l'année 2020-2021, les élèves et le personnel ont dû faire preuve d'adaptation que ce soit en raison des consignes sanitaires, ou encore en raison des nombreuses absences ou fermetures de classes. Nous pouvons affirmer, sans aucun doute, que les élèves, comme l'ensemble des membres du personnel, ont su faire preuve de résilience.

Durant l'année scolaire, différents moyens ont été mis en place dans le but de soutenir la réussite des élèves. Nous pensons, entre autres, au programme de tutorat ou encore à l'accélération du processus pour permettre l'enseignement et l'apprentissage à distance. La pandémie a précipité l'implantation du numérique et du télétravail. Tous ont mis l'épaule à la roue afin de collaborer et d'avancer dans une même direction. Nous tenons à souligner le travail incroyable des membres du personnel qui se sont mobilisés et se sont préoccupés de la réussite et du bien-être des élèves.

Toujours dans l'optique de nous améliorer, le comité d'engagement vers la réussite (ci-après « **CERE** ») a également été formé lors de la dernière année scolaire. Les travaux de ce comité ont mené à une réflexion des plus intéressantes sur le *Vivre ensemble* et trois orientations ont pu être retenues pour la durée du *Plan d'engagement vers la réussite* (ci-après « **PEVR** »):

- Poursuivre les travaux liés au développement en littératie, entre autres, par la mise en œuvre du modèle multiniveau;
- Soutenir le développement de la compétence socioémotionnelle;
- Soutenir la diplomation et la qualification des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (ci-après « **HDA** ») et des élèves à risque de décrochage.

En plus de devoir s'adapter en continu en raison de la COVID-19, notre organisation a également connu des changements importants avec la mise en place de la nouvelle gouvernance scolaire. Rappelons que le 15 juin 2020, la Commission scolaire des Trois-Lacs est officiellement devenue le Centre de services scolaire des Trois-Lacs (ci-après « **CSSTL** »).

Les membres du nouveau conseil d'administration se sont appropriés le PEVR, ce qui nous a permis de réaffirmer la vision, les valeurs et les objectifs poursuivis par le CSSTL. Nous tenons à remercier les nouveaux membres pour leur implication et aussi pour le travail qu'ils ont fait afin de s'approprier leurs rôles et leurs responsabilités.

Ce n'est pas un secret pour personne, la région de Vaudreuil-Soulanges connaît depuis des années une croissance démographique importante et cela a nécessairement un impact sur les activités du CSSTL. En 2020-2021, nous avons poursuivi les travaux préparatoires pour la construction de deux nouvelles écoles secondaires qui devraient ouvrir leurs portes en 2023. Des espaces ont aussi été ajoutés au centre des Belles-Rives dans le but d'augmenter l'offre aux adultes. Finalement, l'année a été marquée par la fin de la construction de la première école de nouvelle génération du Québec, l'école des Légendes, située à Vaudreuil-Dorion. Bâti dans une optique de développement durable, cet établissement primaire est éclairé, lumineux et ouvert sur le monde afin de répondre aux besoins des jeunes d'aujourd'hui et de demain.

Si nous avons à déterminer ce qui a fait la force de notre organisation en 2020-2021, nous dirions que c'est la collaboration, l'entraide et le travail d'équipe. Notre slogan « Nos différences construisent l'avenir » représente notre réalité quotidienne et est gage de l'intégrité, du respect et de l'engagement de nos gens. La conscience professionnelle et la capacité de mobilisation dont a fait preuve le personnel nous ont assurément permis de traverser cette année remplie d'adversité. Merci au personnel, à nos partenaires, notamment ceux de la santé avec qui nous avons beaucoup échangé, aux parents et aux élèves pour cette année scolaire qui, malgré les défis, a été parsemée de divers succès.

Pascal Desjardins, président du conseil d'administration
Sophie Proulx, directrice générale



Soutenir la persévérance et la réussite

L'année 2020-2021 a été marquée par le retour à l'école de tous les élèves, toujours en contexte de pandémie, et par l'engagement décuplé de l'équipe des Services éducatifs aux jeunes pour soutenir la persévérance et la réussite des élèves qui nous sont confiés.

Notre comité territorial de *Première transition scolaire* a élaboré une planification stratégique afin de soutenir une première transition harmonieuse pour nos élèves admis au préscolaire 4 ans et 5 ans. Ainsi, l'ensemble des acteurs de Vaudreuil-Soulanges, en collaboration avec les parents, contribuera à cette transition importante en soutenant la mise en œuvre d'actions bienveillantes. Pour favoriser l'entrée à l'école de nos tout-petits en contexte de pandémie, nous avons créé et diffusé de nombreuses ressources ainsi qu'offert divers accompagnements aux écoles, notamment pour l'inscription des élèves du préscolaire, puis via les activités dans le cadre du programme *Prendre un bon départ* et finalement avec la rentrée progressive du mois d'août. Nous avons également mis en place des plans de transition individualisés pour des élèves ciblés entrant au préscolaire et ayant des besoins particuliers.

Nous avons poursuivi cette année l'implantation de nos actions préventives pour développer les habiletés en littératie de nos élèves du préscolaire et du primaire, tout en les adaptant au contexte de pandémie. Nos conseillers pédagogiques, nos orthophonistes et nos psychoéducateurs ont accompagné de nombreuses équipes-écoles à ce niveau. Avec le souci de toujours mieux soutenir le développement des compétences *Lire et Écrire* de nos élèves, nous avons amorcé des développements en lien avec les connaissances morphologiques, en collaboration avec M^{me} Rachel Berthiaume, chercheuse à l'Université de Montréal. Nous avons également participé à des groupes de travail régionaux sur les pratiques probantes en lecture et en écriture, au préscolaire et au primaire, ainsi que sur des ateliers d'écriture, au secondaire.

En mathématique, nous avons poursuivi nos accompagnements dans les écoles primaires et secondaires et assuré une présence régulière des conseillers pédagogiques en classe. Différentes thématiques étaient à l'honneur : les apprentissages prioritaires, la résolution de problèmes, l'enseignement à distance, l'évaluation des apprentissages, le soutien aux enseignants non légalement qualifiés, les stratégies d'étude et les fonctions exécutives. Nous avons également participé à divers groupes de développement régional sur les différents types de jeux libres et les grandes idées mathématiques au préscolaire, sur les structures additives et multiplicatives au primaire, sur le soutien à l'enseignement à distance en mathématique au secondaire ainsi que sur le développement de cours d'été interrégionaux en mathématique au secondaire.

Soulignons également notre implication dans la communauté éducative élargie par le biais de collaborations avec le Centre de services scolaire de Montréal et le Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys sur la thématique de l'enseignement et des apprentissages à distance et en présence, avec le ministère de l'Éducation du Québec (ci-après « **MEQ** ») sur le thème de la résolution de problèmes ainsi qu'avec le RÉCIT MST pour le développement d'un site Internet sur l'évaluation en mathématique.

Concernant le développement de la compétence sociale de nos élèves, les travaux du nouveau CERE ont mené à une réflexion des plus enrichissantes sur notre scénarisation liée au *Vivre ensemble*. Ainsi, accompagnés par M. Vincent Bernier, chercheur à l'Université du Québec à Montréal, nous avons créé un schéma conceptuel, analysé nos actions et nos ressources, bâti un questionnaire destiné aux intervenants de notre milieu puis identifié les objectifs prioritaires de notre scénarisation 2021-2022 :

- Bonifier notre portrait de la situation au regard du développement de la compétence sociale de nos élèves;
- Développer un cadre de référence sur le thème;
- Accompagner les écoles volontaires dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation d'un plan d'action;
- Contribuer au développement professionnel de l'ensemble du personnel de notre Centre de services scolaire.

En concertation avec nos partenaires communautaires et de la santé, nous avons aussi poursuivi nos actions afin de soutenir les milieux et les élèves ayant de grands besoins particuliers. Les équipes de service-conseil du primaire et du secondaire ont soutenu du mieux possible les équipes des écoles et proposé différentes actions pour contribuer au maintien en classe et à l'apprentissage de nombreux élèves. Les équipes d'intervention de palier 3 du préscolaire (Étincelles) et du primaire (Phénix) sont intervenues dans plusieurs écoles pour désamorcer des situations de crise, accompagner des enseignants et des techniciens en éducation spécialisée ainsi que pour élaborer et appliquer des protocoles d'intervention auprès de certains élèves à défis particuliers. En complément, nous avons poursuivi les travaux de nos comités pour différents types de classes spécialisées et piloté un plan d'action pour chacun, en collaboration avec les directions et les professionnels concernés.

Nadine Francoeur, *directrice*
Services éducatifs aux jeunes

Rendre notre milieu inclusif via une panoplie d'actions

Pour répondre aux besoins des élèves et des familles issus de l'immigration, l'équipe des Services éducatifs aux jeunes, en collaboration avec les établissements et divers partenaires du territoire, a poursuivi la mise en place de différentes actions visant à :

- Promouvoir la mise sur pied d'activités favorisant l'éducation interculturelle du personnel ainsi que des élèves et de leur famille;
- Structurer une démarche pour bonifier l'accueil et l'intégration des jeunes et de leur famille;
- Mettre en œuvre diverses actions pour mieux répondre aux besoins de francisation de nos élèves allophones.

Notre agente en soutien aux collaborations écoles-familles immigrantes a été présente dans plusieurs écoles afin d'apporter son appui à la planification et à la réalisation de diverses activités, notamment avec les parents. Une offre d'ateliers a ainsi été planifiée spécifiquement pour les familles issues de l'immigration qui ont inscrit un enfant au préscolaire. Deux ateliers ont été offerts en avril : *En route vers le préscolaire* ainsi que *Le système scolaire du Québec et les opportunités pour les parents*. Nous avons également mis à jour notre pochette d'accueil pour les familles immigrantes et diffusé le guide pour l'accueil des nouvelles familles, élaboré en collaboration avec l'organisme Réseaux et traduit dans plusieurs langues.

Nous avons continué de développer et de mettre à jour nos ressources disponibles pour les enseignants et nous avons également poursuivi la publication mensuelle d'une infolettre visant à faire connaître ces ressources aux écoles. En complément, de nombreuses activités de formation et des accompagnements ont été offerts dans plusieurs écoles par une conseillère pédagogique, tant pour les enseignants titulaires accueillant des élèves allophones en classe que pour les enseignants travaillant exclusivement à leur francisation. Nous avons également animé une communauté de pratique avec les directions des écoles accueillant un grand nombre d'élèves issus de l'immigration. Nous avons collaboré à la mise sur pied de deux projets novateurs dans le cadre de la mesure 15053 du MEQ, à l'école Harwood :

- *Projet Papillon*, en collaboration avec deux chercheurs : M^{me} Rachel Berthiaume et M. Daniel Daigle. Ce projet visait à développer un canevas de planification de l'enseignement de mots de vocabulaire à partir de livres de littérature jeunesse sélectionnés et à concevoir des outils de dépistage et d'intervention;
- Projet de création de capsules vidéo :
 - La préparation à la maternelle, la vie à l'école, l'autonomie;
 - L'apprentissage du français;
 - L'encadrement parental et le suivi scolaire.

Dès la rentrée 2020, nous avons mis en place les actions requises pour assurer le déploiement de notre projet-pilote d'ouverture de deux classes d'accueil à l'école Harwood. En cours d'année, ce sont 17 élèves qui ont fréquenté ces deux classes.

En parallèle, nous avons poursuivi nos actions pour optimiser nos modalités d'organisation des services linguistiques d'appoint en français (SLAF) et nos services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français (ci-après « **SASAF** ») dans l'ensemble de nos écoles primaires et secondaires. Au printemps, nous avons collaboré avec la direction de l'école Harwood à la planification d'un projet-pilote de classe d'accueil — soutien intensif à l'apprentissage du français pour 2021-2022. Au secondaire, nous avons poursuivi l'implantation d'un bulletin avec exemption pour les élèves qui bénéficient des SASAF. Nous avons étendu cette expérimentation dans deux écoles primaires : Harwood et Saint-Michel.

Sur un autre aspect de cet axe, les conseillers pédagogiques du RÉCIT local ont assuré une présence régulière dans les écoles primaires et secondaires afin de soutenir les enseignants dans leur compétence à mobiliser le numérique. En contexte de pandémie, de nombreuses heures ont été consacrées à l'instauration et à la gestion des services éducatifs à distance pour les élèves exemptés de fréquentation en présence ainsi qu'à la gestion de l'équipe qui y était dédiée, conjointement avec les directions désignées. En cours d'année, ce sont environ 145 élèves du préscolaire, primaire et secondaire qui ont bénéficié de ces services.

L'ensemble des conseillers pédagogiques des Services éducatifs aux jeunes s'est également impliqué pour former, accompagner et soutenir les enseignants qui ont dû offrir un enseignement à distance lors de la fermeture de classes par la santé publique ou pour l'enseignement à distance en alternance au 2^e cycle du secondaire. De nombreuses ressources ont été développées et des offres de formation de grande qualité ont été préparées et animées par notre équipe lors des trois journées technopédagogiques ajoutées au calendrier scolaire par le MEQ.



Nadine Francœur, directrice
Services éducatifs aux jeunes

Une année de collaboration

Toujours avec l'élève au centre de nos interventions, nous, toute l'équipe du Service des ressources humaines et de l'organisation scolaire, travaillons avec beaucoup de rigueur dans tous les dossiers qui nous sont confiés. Nous accordons une grande importance à la qualité de notre travail, que ce soit dans les dossiers du recrutement, de la dotation, de la gestion des dossiers d'employés, de la paie, des relations de travail ou pour l'application des différentes politiques sous notre responsabilité.

L'année 2020-2021 a été une année exceptionnelle. Avec la réouverture de l'ensemble des écoles de notre milieu dès septembre 2020, nous nous sommes assurés de mettre en place, avec la collaboration de l'ensemble de notre personnel, toutes les mesures relatives aux exigences sanitaires exigées par la situation de la pandémie. C'est avec une grande satisfaction que nous avons, encore une fois, observé les forces des différentes équipes et tous les efforts mis en commun pour faire la différence pour nos élèves. Malgré l'évolution constante de la situation de la pandémie, les fermetures de classes, les réaffectations du personnel à risque, nous avons relevé le défi de combler les besoins dans tous les milieux. Encore une fois cette année, nous avons été présents pour répondre aux questionnements et aux inquiétudes du personnel en lien avec la crise actuelle.

Nous avons pris le temps d'analyser les situations, de comprendre les procédures à mettre en place, de soutenir selon les informations transmises par la santé publique et la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), afin d'encadrer le personnel dans le respect des consignes en vigueur. Toute cette nouvelle gestion démontre comment toute l'équipe a travaillé fort à maintenir un haut niveau de service à nos employés, qu'ils soient employés de soutien, professionnels, enseignants ou gestionnaires.

Nous avons poursuivi nos actions afin de mener à terme tous les dossiers qui nous incombent. De nouvelles démarches et procédures ont été mises en place afin de faciliter la tâche des employés.

Avec la clientèle toujours en croissance, nous avons maintenu notre investissement dans la planification de nos effectifs, le mouvement de personnel et l'application des règles établies pour l'admission et l'inscription des élèves. Nous avons travaillé dans le but de toujours répondre aux demandes et aux divers mandats dont l'année a été ponctuée.

Nous sommes encore une fois très fiers de notre investissement à faire la différence pour nos jeunes et notre personnel.

Sylvie Lalonde, *directrice*

Service des ressources humaines et de l'organisation scolaire

Lors de l'année scolaire 2020-2021, plusieurs efforts ont été faits par le Service des ressources humaines et de l'organisation scolaire dans le but de déployer des stratégies de recrutement innovantes.

Par exemple, une première soirée de recrutement virtuelle s'est tenue en avril 2021. Plus de 70 personnes y ont participé!



Une multitude de réalisations et de projets

Soucieux d'offrir un milieu de vie qui intègre des activités culturelles, physiques et sportives de grande qualité, nous avons poursuivi nos collaborations en 2020-2021.

Lors de la dernière année scolaire, une nouvelle mesure nous a permis d'offrir plusieurs projets d'embellissement de cours d'école. Plus d'une dizaine d'écoles primaires ont bénéficié d'un financement de plus de deux cent mille dollars permettant l'installation de rangement extérieur et d'aménagements dédiés aux classes extérieures selon les besoins respectifs des écoles.

Les travaux de notre deuxième projet d'efficacité énergétique ont démarré. Grâce à ce projet, aucun mazout ne sera dorénavant consommé par le CSSTL pour le chauffage de ses bâtiments. Il s'agit d'une étape importante de notre transition énergétique, rappelons que le projet touche 17 écoles.

Les projets d'investissement retenus dans le cadre du *Plan québécois des infrastructures 2019-2029* sont en construction. L'école Cuillierier pourra profiter d'un gymnase moderne et d'un local de classe supplémentaire adapté pour recevoir les enfants du programme de maternelle 4 ans. Parallèlement, l'entrepreneur général chargé de la construction du nouveau centre de formation professionnelle situé à Sainte-Justine-de-Newton a été mandaté. Ce bâtiment permanent répondra aux besoins d'enseignement et d'entretien de la flotte d'équipements lourds du programme de conduite d'engins de chantier.

Depuis janvier 2021, les élèves de la formation générale aux adultes du CSSTL profitent d'un milieu de vie et d'enseignement propice à leur réussite scolaire et à leur épanouissement personnel dans un bâtiment entièrement rénové, destiné à l'usage unique du centre des Belles-Rives, à Vaudreuil-Dorion.

La construction de l'école primaire des Légendes, située au 4000, rue Phil-Goyette à Vaudreuil-Dorion, s'est achevée en 2021. Cette toute première école dite de nouvelle génération a ainsi pu commencer à accueillir des élèves au moment de la rentrée scolaire 2021-2022.

En collaboration avec le MEQ et la Société québécoise des infrastructures, nous avons débuté la construction de deux écoles secondaires qui sont situées à Saint-Zotique et à Vaudreuil-Dorion. Chacune d'elles pourra accueillir 1 260 élèves.

Les annonces d'investissement dans le cadre du *Plan québécois des infrastructures 2020-2030* ayant été communiquées au Centre de services scolaire des Trois-Lacs, l'équipe a démarré la conception d'une nouvelle école primaire de 26 classes qui sera située à Les Cèdres ou à Vaudreuil-Dorion.

Bref, nous continuerons de prendre grand soin de nos installations tout en investissant dans notre avenir.

Sandra Sheehy, directrice
Service des ressources matérielles
et des bâtiments communautaires



La construction de deux nouvelles écoles secondaires a débuté lors de l'année scolaire 2020-2021. Sur l'esquisse de gauche se trouve une vue extérieure de celle qui sera située à Saint-Zotique et sur celle de droite une vue intérieure de celle qui sera localisée à Vaudreuil-Dorion.



L'innovation technologique et la sécurité au cœur de nos actions

La pandémie continue de nous affecter de façon importante apportant avec elle les défis du télétravail et de la transformation numérique. Ces importants bouleversements s'accompagnent d'une préoccupation constante en matière de sécurité de l'information afin de permettre aux différents établissements et unités administratives d'atteindre leurs objectifs en la matière.

La refonte de la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement* ainsi que les 15 mesures minimales en sécurité de l'information qui en découlent ont forcé l'accélération d'un important virage en matière de sécurité de l'information.

S'appuyant sur les investissements déjà réalisés, le Service des technologies de l'information travaille à mettre en place les exigences gouvernementales dans l'optique de l'innovation technologique. Nous avons donc débuté cette année l'utilisation de version virtualisée des applications les plus courantes dans notre milieu afin de répondre aux exigences du télétravail et isoler au maximum les informations confidentielles qui y sont contenues. Bientôt, ce travail sera rehaussé par l'introduction de l'authentification multifacteur pour l'ensemble des employés. Les cadres utilisent déjà cette technologie depuis maintenant quatre ans afin de sécuriser les informations les plus sensibles.

Cette initiative, appuyée par le gouvernement du Québec dans le cadre du *Programme de consolidation des centres de traitement de données*, a d'ailleurs été identifiée comme un modèle par Infrastructures technologiques Québec et le Conseil du trésor.

Dans nos établissements, nous continuons d'appuyer les initiatives de transformation numérique avec l'introduction de Mozaïk-Portail. Cette plateforme Web permettra la modernisation des outils de gestion des notes et des bulletins, des absences, des communications avec les parents, etc.

Nous poursuivons aussi le déploiement des équipements du projet Wi-Fi dans nos établissements et nous collaborons avec le Service des ressources matérielles et des bâtiments communautaires dans de nombreux projets de modernisation des infrastructures de nos établissements. On notera, entre autres, la refonte des systèmes d'intercom pour le campus de la Cité-des-Jeunes par l'utilisation d'un système entièrement IP (« Internet Protocol »), les travaux pour la mise en route de l'école des Légendes avec ses équipements de dernière génération et de nombreux projets similaires.

Benoît Brosseau, *directeur*
Service des technologies de l'information



Nos états financiers

Au 30 juin 2021, nous avons terminé l'exercice financier 2020-2021 avec un déficit de 414 900 \$. Les états financiers ont fait l'objet d'une vérification externe et constituent un résumé fidèle conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public du Canada.

	2020-2021	2019-2020
État des résultats (de l'exercice terminé le 30 juin 2021)		
Revenus	\$	\$
Taxe scolaire	14 275 300	20 370 200
Subventions	200 171 000	170 123 500
Autres	6 636 500	14 170 400
TOTAL	221 082 800	204 664 100
Dépenses		
Activités d'enseignement et de formation	107 504 900	103 047 800
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	42 607 400	40 261 400
Services d'appoint	24 149 600	21 291 800
Activités administratives	6 704 700	6 132 000
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	22 624 700	20 507 800
Activités connexes	16 918 300	13 694 600
Dépenses liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	988 400	(436 100)
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	(300)	-
TOTAL	221 497 700	204 499 300
EXCÉDENT (DÉFICIT)	(414 900)	164 800
État de l'excédent accumulé résumé (au 30 juin 2021)		
Solde au 1 ^{er} juillet déjà établi	9 534 400	9 369 600
Redressement avec retraitements des exercices antérieurs	(319 100)	(319 100)
Excédent (déficit)	(414 900)	164 800
Excédent accumulé au 30 juin	8 800 400	9 215 300
État de la situation financière (au 30 juin 2021)		
Actifs financiers		
Encaisse	4 758 800	2 209 100
Subvention de fonctionnement à recevoir	20 597 000	13 467 000
Subvention d'investissement à recevoir	239 739 700	193 388 800
Subvention à recevoir — Financement	2 742 000	11 285 000
Taxe scolaire à recevoir	968 300	1 464 300
Débiteurs	8 903 100	2 887 300
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	277 708 900	224 701 500
Passifs		
Emprunts temporaires	57 364 400	35 892 200
Créditeurs et frais courus à payer	49 090 500	30 030 900
Contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	209 720 700	167 653 600
Revenus perçus d'avance	772 500	620 400
Provision pour avantages sociaux futurs	8 484 700	7 496 300
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	174 785 000	166 312 100
Passif au titre des terrains contaminés	2 742 000	6 307 200
Autres passifs	11 521 100	-
TOTAL DES PASSIFS	514 480 900	414 312 700
DETTE NETTE	(236 772 000)	(189 611 200)
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles	243 569 100	196 695 600
Stocks de fournitures	1 783 100	1 841 800
Frais payés d'avance	220 200	289 100
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	245 572 400	198 826 500
SURPLUS ACCUMULÉ	8 800 400	9 215 300

Conseil d'administration

Depuis le 15 juin 2020, la Commission scolaire des Trois-Lacs est devenue le Centre de services scolaire des Trois-Lacs. Auparavant, elle a été sous la gouverne de commissaires jusqu'au 8 février 2020. Les membres du conseil d'administration sont entrés en fonction en octobre 2020. Entretemps, c'est la directrice générale, M^{me} Sophie Proulx, qui a assuré l'intérim.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION		
Membres du personnel	Membres parents	Membres de la communauté
M. Martin Brunet - représentant du personnel enseignant M. Julien Poirier - représentant du personnel professionnel non enseignant M^{me} Nancy-Ann Dorais - représentante du personnel de soutien M. Patrice Perreault - représentant des directions d'établissement M^{me} Sylvie Lalonde - représentante du personnel d'encadrement M. Francys Robidoux - représentant du personnel d'encadrement sans droit de vote	M. Tommy Thibault - District 1 M^{me} Audrey Trecasse - District 2 M^{me} Mélanie Jordan - District 3 M. Pascal Desjardins - District 4 M. Charles Moisan - District 5	M^{me} Jessie Therrien - représentante de la communauté ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines M. Robert Kiricsi - représentant de la communauté ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles M. Philippe Toupin - représentant de la communauté issu du milieu communautaire, sportif ou culturel M. Olivier Van Neste - représentant de la communauté issu du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires M^{me} Maxym Bédard - représentante de la communauté âgée de 18 à 35 ans

La présidence du conseil d'administration est assurée par **M. Pascal Desjardins** et la vice-présidence par **M^{me} Audrey Trecasse**.

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021	
22 octobre 2020 8 décembre 2020 19 janvier 2021 (séance extraordinaire) 9 février 2021	23 mars 2021 (séance extraordinaire) 13 avril 2021 11 mai 2021 (séance extraordinaire) 22 juin 2021

PRÉSENCE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR DES COMITÉS	
Nom du comité	Membres
Comité de gouvernance et d'éthique	M ^{me} Mélanie Jordan (présidente) – M. Pascal Desjardins – M. Julien Poirier – M ^{me} Jessie Therrien – M. Philippe Toupin
Comité des ressources humaines	M. Martin Brunet (président) – M. Pascal Desjardins – M ^{me} Nancy-Ann Dorais – M ^{me} Audrey Trecasse – M. Olivier Van Neste
Comité de vérification	M. Charles Moisan (président) – M. Pascal Desjardins – M. Robert Kiricsi – M. Patrice Perreault – M ^{me} Maxym Bédard
Comité consultatif de transport	M. Tommy Thibault et M. Olivier Van Neste

Reddition de comptes

ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à la *Loi sur l'instruction publique*, le code d'éthique et de déontologie du conseil d'administration porte sur les devoirs et les obligations de chacun des membres. Pour l'année 2020-2021, aucun cas n'a été traité et aucun manquement dudit code n'a été relevé par les instances disciplinaires.

LES INSTANCES CONSULTATIVES DU CSSTL

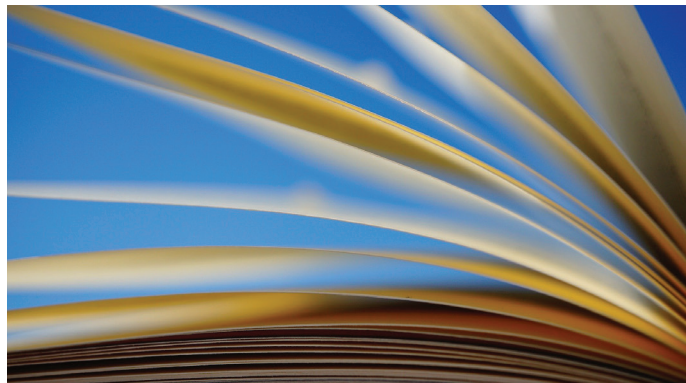
Le CSSTL a pris en considération, le cas échéant, les divers avis des trois comités consultatifs établis conformément à la *Loi sur l'instruction publique*. Ces comités sont le comité de parents, le comité consultatif de services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et le comité consultatif de transport.

Contrats de services conclus avec les personnes morales et les sociétés d'une valeur de plus de 25 000 \$

NOMBRE DE CONTRATS	38
VALEUR DES CONTRATS	4 144 544,97 \$

LOI SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS DES MINISTÈRES, DES ORGANISMES ET DES RÉSEAUX DU SECTEUR PUBLIC AINSI QUE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT

Conformément à la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État*, le CSSTL se doit de rendre disponible l'état de ses effectifs. Pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021, le niveau des effectifs du CSSTL était de 3 186 857,10 heures rémunérées. Ce niveau des effectifs correspond à la cible établie par le MEQ pour la période s'étant terminée le 31 mars 2020, majorée d'un nombre d'heures rémunérées pour tenir compte d'investissements consentis pour la période visée.



DIVULGATION DU PROTECTEUR DU CITOYEN/NOMBRE DE DIVULGATIONS D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES REÇUS ET LEUR SUIVI

Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (article 25)	Nombre de divulgations ou communications par point
Divulgations reçues par le responsable du suivi des divulgations	0
Divulgations auxquelles il a été mis fin en application du paragraphe 3 de l'article 22	0
Divulgations fondées	0

DIVULGATIONS REÇUES RÉPARTIES SELON CHACUNE DES CATÉGORIES D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES VISÉES À L'ARTICLE 4

Une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi	0
Un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie	0
Un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui	0
Un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité	0
Le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement	0
Le fait d'ordonner ou de conseiller une personne à commettre un acte répréhensible identifié précédemment.	0
Communications de renseignements effectués en application du premier alinéa de l'article 23	0

Plan d'engagement vers la réussite

Il y a maintenant trois ans, le CSSTL a adopté son PEVR. Initialement, le plan devait être en vigueur de 2018 à 2022. Le MEQ a toutefois annoncé, lors de l'année scolaire 2019-2020, que la date de fin du PEVR serait majorée d'une année. La date de fin projetée est donc en juin 2023. Dans les pages à venir, vous en apprendrez plus sur les objectifs et les indicateurs qui y sont liés. Vous verrez également l'évolution des résultats à travers le temps.

1

PREMIER OBJECTIF

D'ici 2023, réduire de 20 % les écarts de réussite entre les différents groupes d'élèves

INDICATEUR

Taux de diplomation et de qualification après 7 ans

PORTRAIT DE LA SITUATION

Cohorte de référence entrée au secondaire 2009-2010

GARÇONS	71,9 %	ÉLÈVES HDAA	59,1 %	ÉLÈVES ISSUS DE L'IMMIGRATION	82,2 %
FILLES	86,2 %	ÉLÈVES RÉGULIERS	84,1 %	AUTRES ÉLÈVES	77,3 %
Écart initial : 14,3 % Écart visé : 11,44 %		Écart initial : 25 % Écart visé : 20 %		Écart initial : 4,9 % Écart visé : 3,92 %	

RÉSULTATS

Année scolaire	Garçons	Filles	Écart	Année scolaire	Élèves HDAA	Élèves réguliers	Écart	Année scolaire	Imm.	Autres	Écart
2020 2021	ND	ND	ND	2020 2021	ND	ND	ND	2020 2021	ND	ND	ND
2019 2020	79,7 %	87,9 %	8,2 %	2019 2020	64,7 %	88,3 %	23,6 %	2019 2020	79,7 %	84,1 %	4,4 %
2018 2019	76,1 %	87 %	10,9 %	2018 2019	54,7 %	86,5 %	31,8 %	2018 2019	82,4 %	81,3 %	1,1 %
2017 2018	76,2 %	90,2 %	14 %	2017 2018	62 %	87,8 %	25,8 %	2017 2018	85,5 %	82,6 %	2,9 %

CIBLE 2023

Réduire de 20 % l'écart de réussite entre les groupes :

- Garçons et filles
- Élèves HDAA et élèves réguliers
- Élèves issus de l'immigration et autres élèves

PROGRESSION

Non commencé	En progression	Succès	Non atteint	Données ND
	X			X

2

DEUXIÈME OBJECTIF

D'ici 2023, ramener à 11,4 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire

INDICATEUR

Part des élèves de 13 ans ou plus, au moment de leur entrée au secondaire

PORTRAIT DE LA SITUATION

Année de référence 2016-2017

13,9 % des élèves ont 13 ans ou plus au moment de leur entrée au secondaire

RÉSULTATS**2020-2021**

11,1 %

2019-2020

10,7 %

2018-2019

11,9 %

2017-2018

12,5 %

CIBLE 202311,4 % des élèves ont 13 ans ou plus
à leur entrée au secondaire**PROGRESSION**

Non commencé

En progression

Succès

Non atteint

Données ND

X

3

TROISIÈME OBJECTIF

D'ici 2023, porter à 84 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification

INDICATEUR

Taux de diplomation et de qualification après 7 ans

PORTRAIT DE LA SITUATION

Cohorte de référence entrée au secondaire 2009-2010

76,89 % des élèves de moins de 20 ans obtiennent un premier diplôme ou une première qualification

RÉSULTATS**2020-2021**

ND

2019-2020

83,8 %

2018-2019

81,8 %

2017-2018

83,1 %

CIBLE 202384 % des élèves de moins de 20 ans
obtiennent un premier diplôme ou
une première qualification**PROGRESSION**

Non commencé

En progression

Succès

Non atteint

Données ND

X

X

4 QUATRIÈME OBJECTIF

D'ici 2023, maintenir à 90 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4^e année du primaire

INDICATEUR

Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement de la 4^e année du primaire

PORTRAIT DE LA SITUATION

Au 30 juin 2017

90,29 % des élèves réussissent à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4^e année du primaire

RÉSULTATS

2020-2021 et 2019-2020

Données non disponibles en l'absence d'une épreuve ministérielle en période de pandémie

2017-2018

89,52 % des élèves réussissent à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4^e année du primaire

2017-2018

89,72 % des élèves réussissent à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4^e année du primaire

CIBLE 2023

S'assurer d'un maintien de 90 % des élèves qui réussissent à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4^e année du primaire

PROGRESSION

Non commencé	En progression	Succès	Non atteint	Données ND
	X			X

5 CINQUIÈME OBJECTIF

D'ici 2023, maintenir à 85 % le pourcentage de bâtiments du parc immobilier qui sont dans un état satisfaisant

INDICATEUR

Indice d'état des bâtiments du parc immobilier selon les données de systèmes informatisés de maintien des actifs

PORTRAIT DE LA SITUATION

Au 31 janvier 2018

Indice de vétusté moyen : 14,4 %

État du parc dans un état satisfaisant : 85,6 %

RÉSULTATS

Au 31 août 2021

Indice de vétusté moyen : 14,2 %
Concrètement, cela signifie que le parc immobilier est dans un état satisfaisant.

Au 31 janvier 2020

Indice de vétusté moyen : 15,2 %

CIBLE 2023

Maintenir et améliorer le ratio fixé à 85 % du parc immobilier qui se trouve dans un état satisfaisant

PROGRESSION

Non commencé	En progression	Succès	Non atteint	Données ND
	X			

Résumé des actions et les objectifs qu'elles permettent d'atteindre

Action	OBJECTIFS				
	1	2	3	4	5
Consolider le développement des compétences en littératie de nos élèves, entre autres, par la mise en œuvre du modèle multiniveau	X	X	X	X	
Poursuivre notre réflexion sur nos pratiques pédagogiques en assurant la mise en place notamment de pratiques efficaces en numératie	X	X		X	
Améliorer, en concertation avec nos partenaires, nos interventions de palier 3 pour soutenir les milieux et les élèves ayant de grands besoins particuliers	X				
Assurer une répartition équitable des ressources et une organisation scolaire en réponse aux besoins des élèves	X		X		
Promouvoir la mise sur pied d'activités favorisant l'éducation interculturelle du personnel ainsi que des élèves et de leur famille	X				
Structurer notre démarche pour bonifier l'accueil et l'intégration des jeunes et de leur famille, en concertation avec nos partenaires et en faisant la promotion des services offerts au sein du CSSTL	X				
Mettre en œuvre des actions différenciées, selon les milieux, pour mieux répondre aux besoins de francisation de nos élèves allophones	X				
Construire notre vision commune pour soutenir le développement de la compétence sociale de nos élèves		X		X	
Assurer l'accès à des ressources éducatives et à de l'accompagnement pédagogique afin de faciliter l'intégration des technologies de l'information et de la communication en classe		X			
Assurer l'accès à un réseau, des infrastructures, des équipements et du soutien technique de qualité facilitant l'apprentissage des élèves en classe		X			
Renforcer nos stratégies favorisant la dotation de personnel, l'accueil, l'intégration, l'insertion professionnelle et la rétention de l'ensemble de notre personnel		X			
Consolider les moyens mis en place pour soutenir le développement professionnel de l'ensemble de notre personnel, en fonction de nos priorités collectives		X			
Soutenir la diplomation et la qualification des élèves HDAA et des élèves à risque de décrochage			X		
Contribuer à rehausser et à maintenir les compétences en littératie de la population adulte sur le territoire du CSSTL			X		
Privilégier une offre de services ainsi que des modalités d'encadrement et de soutien renouvelées pour mieux accompagner nos jeunes plus vulnérables (15 à 20 ans), notamment à l'éducation des adultes			X		
Renforcer les liens entre le milieu éducatif et la communauté				X	
Valoriser l'engagement parental et soutenir la relation qui unit famille et milieu éducatif				X	
L'implantation d'une nouvelle solution de gestion des infrastructures de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (GIEES) en remplacement du système informatisé de maintien d'actifs des commissions scolaires (SIMACS)					X
La poursuite d'investissements, pour s'assurer de maintenir et d'améliorer le ratio fixé à 85 % du parc immobilier qui se trouve dans un état satisfaisant					X
Le démarrage d'un deuxième projet d'économies d'énergie pour augmenter l'efficacité et réduire les frais d'exploitation					X
Le maintien des entretiens planifiés (préventifs et curatifs) de nos bâtiments pour prévenir la dégradation des composantes et donc, assurer la performance optimale					X

Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence dans les écoles

ÉVÉNEMENTS DE VIOLENCE ET D'INTIMIDATION SELON LES CYCLES

Au CSSTL, un événement de violence ou d'intimidation est considéré comme un événement majeur.

Un événement majeur est :

- une atteinte grave à la personne ayant comme effet de léser, de blesser ou d'opprimer en s'attaquant à son intégrité, à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens;
- un danger (pour soi, pour les autres ou pour l'environnement);
- une infraction à une loi (code criminel ou civil).

Lors de l'année scolaire 2020-2021, des rappels ont été faits au personnel dans le but de signifier l'importance de répertorier les événements de violence et d'intimidation.

Il est aussi important de noter qu'un même événement peut toucher des élèves de plusieurs cycles ou il peut faire référence à diverses catégories; le même événement peut donc être répertorié plus d'une fois.

Préscolaire et primaire

10 480 élèves

NATURE DES ACTES POSÉS	NOMBRE D'ÉVÉNEMENTS			
	Préscolaire & 1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle	Autre classes
Cyberintimidation	0	0	0	0
Intimidation	0	3	5	3
Violence physique	17	19	32	46
Violence psychologique	1	0	4	3
Violence verbale	5	7	9	14

Secondaire

6 190 élèves

NATURE DES ACTES POSÉS	NOMBRE D'ÉVÉNEMENTS	
	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle
Cyberintimidation	1	1
Intimidation	6	2
Violence physique	18	7
Violence psychologique	0	0
Violence verbale	3	2

NATURE DES INTERVENTIONS RÉALISÉES

Les interventions mises de l'avant au sein des établissements varient selon les situations. Voici les types d'actions posées :

- Application du code de vie (protocole en matière de violence et d'intimidation);
- Message à l'agenda;
- Médiation et fiche de réflexion;
- Conséquence en lien avec le geste posé et acte de réparation;
- Soutien à la victime et à l'intimidateur;
- Appel et rencontre de parents;
- Contrat d'engagement et suspension interne ou externe.



La protectrice de l'élève

En vertu de l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique* : « Le protecteur de l'élève doit transmettre annuellement au centre de services scolaire un rapport qui indique le nombre et la nature des plaintes qu'il a reçues, la nature des correctifs qu'il a recommandés ainsi que les suites qui leur ont été données. Ce rapport doit faire état, de manière distincte, des plaintes concernant des actes d'intimidation ou de violence. »

La protectrice de l'élève, M^{me} Louise Chenard, a dénombré plus de 12 motifs différents cette année. Vous trouverez ci-après des tableaux informatifs à ce sujet provenant du rapport de la protectrice de l'élève. Lors de l'année scolaire 2019-2020, la protectrice de l'élève a reçu 31 plaintes, mais nous devons nous rappeler que les services éducatifs furent suspendus au mois de mars 2020. Vous trouverez ci-après l'état des activités effectuées par la protectrice de l'élève au CSSTL pour l'année 2020-2021.

TABLEAU 1 - NOMBRE DE PLAINTES PAR SECTEUR

Secteur des jeunes	Secteur des adultes	Total
60	0	0

Toutes les plaintes proviennent du secteur des jeunes. Dans le tableau 2, vous trouverez les détails selon la nature des plaintes.

TABLEAU 2 — NATURE DE LA PLAINTES SELON LE NIVEAU

Nature de la plainte	Prim.	PHDAA*	Sec.	SHDAA*	FG/FP	Total
Intimidation — violence	4		5	1		10
Envers la direction	2		1			3
Santé — sécurité	8					8
Inscription — admission	3		1	1		5
Classement	2	5	1	2		10
Règlement	1			2		3
Transfert d'école	2					2
Envers les enseignants	1		1			2
Transport scolaire	2	1	1	2		6
Envers le personnel	3	1				4
Service à l'élève	2	2		1		5
Autres (communication et information)	2					2
TOTAL	32	9	10	9	0	60

* HDAA: handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

La protectrice de l'élève indique qu'il s'agit de l'année où elle a reçu le plus grand nombre de plaintes. Elle précise que l'impact de la pandémie continue de se faire sentir et plusieurs parents ont exprimé leurs inquiétudes touchant les règles sanitaires dans les écoles. Le motif de suspension est absent de la liste cette année. Les plaintes autour des classements sont revenues à leur niveau pré-Covid. Dans l'ensemble, les plaintes furent réglées à la satisfaction des parents.

M^{me} Chenard ajoute qu'il n'y a eu aucun avis déposé auprès du conseil d'administration. Il y a toutefois eu un avis auprès de la Direction générale touchant les diverses étapes du traitement d'une plainte prévues au *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves et les parents* (ci-après « **Règlement** »). Une seule recommandation a été faite, soit que le Règlement soit respecté afin d'éviter toute confusion auprès d'un parent ou d'un élève. Les différends furent traités avec diligence et selon les règlements et les politiques du CSSTL.

INTERVENTIONS RELATIVES À DES CAS D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE

Au cours de l'année 2020-2021, la protectrice de l'élève affirme avoir reçu dix plaintes touchant la question de l'intimidation ou de la violence. Aucune plainte n'a généré un avis au conseil d'administration. Il y a eu, toutefois, de la contestation à la suite des décisions prises par la direction lors d'une situation de violence impliquant des élèves du secondaire. La situation fut réglée à la satisfaction des personnes impliquées.

Nous vous remercions d'avoir consulté ce rapport. Nous vous invitons à visiter le site Internet du Centre de services scolaire des Trois-Lacs. Vous y trouverez entre autres, la liste de nos établissements primaires et secondaires, de nos centres de formation aux adultes et de formation professionnelle.

Plusieurs informations et des liens utiles sont également disponibles:

- Déclaration de services aux citoyens
- Règlement sur la procédure d'examen et de traitement des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents
- Publications, rapports annuels antérieurs et avis publics